

Consommateur, si tu savais...

Le Blog d'Alain Bazot, Président de l'UFC-Que Choisir

- [ACCUEIL](#)
- [A PROPOS](#)
- [ARCHIVES :](#)
- Choisir un mois
- [XML](#)

Rechercher dans les arch

mar 21

La transparence tarifaire se casse les dents au Sénat



Une grande déception. C'est ce que je ressens après que les sénateurs n'aient pas tenu bon, mercredi 9 mars, face à la volonté du gouvernement de supprimer la transparence apportée par la [loi Hôpital, patients, santé, territoires](#) (HPST) en matière de facturation des prothèses dentaires. Votée en 2009, la loi HPST obligeait les dentistes à indiquer dans leurs devis le prix d'achat des prothèses, ainsi que leur origine géographique. Une information pour le moins instructive pour le patient, puisque une prothèse dentaire coûte de 400 à 1000 euros, et qu'elle peut-être fabriquée en France comme... au Maroc ou en Chine (pour un coût et une qualité évidemment disparates) ! Les patients ont le droit d'avoir ces informations essentielles. Pourtant, le ver était dans la pomme. Les dentistes ont décidé dès le début d'avoir la peau de cette mesure, en refusant purement et simplement son application. Il y a un an, une ordonnance avait déjà supprimé l'obligation de fournir une copie de la déclaration de fabrication, qui indique l'origine de la prothèse. Avec l'appui de Xavier Bertrand, la mesure survivante (qui permettait au patient de connaître le prix d'achat de la prothèse) a été supprimée, sur amendement du sénateur Gilbert Barbier. Au motif que « si l'on impose aux dentistes de communiquer le prix d'achat des prothèses, alors il faudra bientôt le faire avec les opticiens, et au-delà avec tous les commerçants », dit le ministre.

Dentiste/épiciers, même combat, suggère donc le ministre de la Santé. Voilà qui ne sera pas pour rassurer les consommateurs ! Plus sérieusement, il ne faut pas sous-estimer les conséquences du vote des sénateurs. En refusant de maintenir la transparence sur le prix d'achat des prothèses, ils ont affiché une volonté claire de ne pas introduire plus de concurrence entre les dentistes, et de ne pas mettre de frein aux tarifs des actes de soins de prothèses !